

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE NOS COLLECTIVITÉS PAR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



30 novembre 2017 | Grande Bibliothèque
475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal, métro Berri-UQÀM

MODE ACTUEL DE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE : COÛTS, AVANTAGES ET IMPACTS ÉCONOMIQUES

Les choix de mode de développement du territoire faits par les municipalités et l'État engendrent des coûts ou des avantages économiques à moyen et long termes pour la collectivité qui ne sont pas toujours pris en compte dans les évaluations actuelles.

- Les villes et villages se privent-ils de moyens permettant d'optimiser financièrement l'utilisation de services naturels et la mobilité des citoyens ?
- Quels sont les avantages économiques d'un aménagement durable du territoire et comment les évaluer ?
- Comment démontrer les avantages financiers et économiques d'une planification et d'un projet intégrant le développement durable ?

L'Ordre des urbanistes du Québec et Vivre en Ville invitent les praticiens et décideurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à découvrir l'argumentaire économique, implicite ou non, derrière divers choix d'aménagement de nos collectivités.

NOTRE CONFÉRENCIER VEDETTE



CHARLES MAROHN,
Président et fondateur, *Strong Towns*

Aperçu de la conférence
*Le modèle urbain nord-américain :
une chaîne de Ponzi*

Derrière une illusion de prospérité à court terme, les villes et l'État prennent en charge d'importantes responsabilités à long terme. Les collectivités et leurs citoyens deviennent ainsi prisonniers d'une spirale de déclin.

COORDONNÉES ET INFORMATIONS

ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

Lysane Sénécal – Chargée des événements et relations médias
514 849-1177 #27 | lsenechal@ouq.qc.ca

VIVRE EN VILLE

Louise Levac – Coordinatrice – Recherche et formation
514 394-1125 #203 | louise.levac@vivreenville.org

TARIFS

Régulier	275 \$ TTC
Membre OUQ, Vivre en Ville, CBDCA, Réseau Environnement	225 \$ TTC

COLLOQUE ORGANISÉ PAR :



AVEC LA COLLABORATION DE :



Cet événement est réalisé dans le cadre du projet Stratégies collectivités viables, rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier des partenaires suivants :



POUR INSCRIPTION: OUQ.QC.CA/COLLOQUE30NOV

RÉFLÉCHIR, EXPÉRIMENTER ET DISCUTER

- Comprendre les impacts économiques du mode actuel de développement urbain et d'aménagement du territoire
- Quantifier le coût des infrastructures : outils de mesure et simulation en atelier
- Repenser plusieurs pratiques afin de réduire les coûts pour la collectivité et intégrer une véritable démarche de développement durable

PROGRAMME

* Traduction simultanée

Mot d'ouverture 8 h45

Grande conférence 9 h00

- *Le modèle urbain nord-américain : une chaîne de Ponzi* *
Charles Marohn, Président et fondateur, *Strong Towns*
-

Pause 10 h00

INTERVENTIONS – L'état des lieux au Québec 10 h15

- *Les coûts économiques de l'étalement urbain*
Jean-Philippe Meloche, Professeur agrégé, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal
 - *Deux poids, deux mesures : responsabilités et coûts des réseaux de transport*
Jeanne Robin, Directrice principale, Vivre en Ville
 - *Bilan avantages/coûts de la gestion durable des eaux pluviales : leçons et répliquabilité*
Stéphanie Petit, Coordinatrice, Secteur Eau, Réseau Environnement
Marie Dugué, Ingénieure civile, Associée, Vinci Consultants
Pascale Rouillé, Urbaniste, Directrice de l'aménagement, Vinci Consultants
-

Dîner 12 h00

ATELIER ET DÉMONSTRATION – Des outils pour mesurer (choix lors de l'inscription) 13 h15

- ATELIER – *CLIC : Mesurer le coût des infrastructures à long terme selon le modèle de développement* (en anglais) Un ordinateur portable ou une tablette électronique est nécessaire pour suivre cet atelier. Animé par **Lourette Swanepoel**, Associée senior, Stantec, Vancouver
 - DÉMONSTRATION INTERACTIVE – *L'évaluation économique des services écosystémiques*
Animée par **Jérôme Dupras**, Professeur et chercheur, Département des sciences naturelles, Université du Québec en Outaouais
L'atlas des milieux naturels d'intérêts, de la planification à l'action
Andréanne Blais, biol., Chargée de projet, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
-

Pause 15 h15

PANEL – Des pratiques à repenser pour réduire nos coûts 15 h30

Guy St-Jacques, Vice-président Construction, Sotramont
Fabienne Mathieu, Présidente-directrice générale, ÉCOgestion Solutions
Jean-Pierre Lessard, Associé fondateur, Aviseo Conseil

Que retenir pour le Québec ? 16 h30

Discussion entre les participants et **Charles Marohn** *

Mot de clôture 16 h50

L'Ordre des urbanistes du Québec est un ordre professionnel régi par le Code des professions du Québec. À ce titre, il est reconnu comme organisme accrédité par le gouvernement dans le cadre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.